

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

LA RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CHAUFFERIE DU PARC DE WESSERLING



© Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

**PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN**

GRÂCE AU MÉCÉNAT DE TOTAL



ALLOCUTIONS

- François Tacquard, Président de la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin
- Frédéric Néraud, Directeur général de la Fondation du Patrimoine
- Pierre Goetz, Délégué régional Alsace de la Fondation du Patrimoine
- Guy Sallavaud, Directeur délégué de la Fondation Total



© Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

SOMMAIRE

Historique du Parc de Wesserling	page 4
Un vaste programme de valorisation	page 5
Plan du Parc de Wesserling	page 6
Sauvegarde et valorisation de l'ancienne chaufferie du Parc de Wesserling	page 7
Plan de financement prévisionnel et calendrier de l'opération	page 8
Avant et après travaux	page 9
Signature d'un partenariat triennal entre la Fondation du Patrimoine et la Fondation Total	page 10
La Fondation Total – une politique active de mécénat	pages 11-12
La Fondation du Patrimoine – sa structure, ses missions et ses moyens d'action	pages 13-14
La Fondation du Patrimoine en Alsace	page 15

Fondation du Patrimoine

Katherine El Okbi

06 87 53 57 40
katherine.el-okbi@fondation-patrimoine.com

Total

Christine de Champeaux

01 47 44 47 49
christine.de-champeaux@total.com



DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

HISTORIQUE DU PARC DE WESSERLING



Situé sur la Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, dans le département du Haut-Rhin en Alsace, le Parc de Wesserling a été de 1762 à 2003 une manufacture d'impression sur étoffes. D'une superficie de 70 hectares, le site est divisé en différentes zones ayant aujourd'hui pour propriétaires la Communauté de communes, le Conseil Général, et les communes d'Urbes et de Fellingering.

En 1699, les princes abbés de Murbach construisent un pavillon de chasse à Wesserling. En 1762, ce pavillon, désormais appelé château, est transformé en fabrique d'indiennes par Jean-Matthias Sandherr et Thomas-Pierre Desmarets. Le site bénéficiait à l'époque de nombreux atouts : une situation géographique idéale car bâti au centre d'une moraine glacière d'une vingtaine d'hectares, en un point où la vallée de la Thur s'évase, à 12km en amont de la petite ville de Thann et où l'eau nécessaire à la production d'énergie coule en abondance ; cette vallée fortement industrielle lui permettait de bénéficier également d'un important réservoir de main-d'œuvre.

Très rapidement la fabrique devient manufacture royale. Au XIXème siècle, la forte demande



en tissus permet à Wesserling de devenir un véritable empire industriel. Vers 1860, près de 6000 personnes travaillent pour les familles Gros et Roman, gestionnaires de l'entreprise de 1802 à 1931. Les deux familles ont d'ailleurs habité sur place, dans le château et dans les nombreuses belles villas qu'elles ont faites construire dans le Parc longtemps appelé « le petit Paris ». Elles ont permis à Wesserling d'être constamment à la pointe en matière technique. Ainsi, **une des toutes premières**

filatures mécaniques d'Europe fut développée par Gros-Roman et Cie sur le site. Durant cette période, la manufacture de Wesserling obtient de nombreuses récompenses notamment des médailles d'honneur aux Expositions Universelles de Paris, Londres et Amsterdam. Après une première fermeture en 1931, l'aventure industrielle reprend **grâce à Marcel Boussac**, fondateur de la Maison Christian Dior et propriétaire d'une cinquantaine d'usines textiles en France.

A partir de l'après-guerre, la situation se dégrade inexorablement et débouche sur la fermeture définitive de l'usine en mars 2003. **Ce site industriel a néanmoins échappé au démantèlement des grandes filatures de l'Est de la France intervenu dès la fin des années 1980.** Wesserling a su conserver une part importante de son organisation architecturale, ce qui fait du Parc un album des formes de l'industrie du XVIIIème siècle à nos jours.

UN VASTE PROGRAMME DE VALORISATION

En 1986, le Conseil Général du Haut-Rhin a racheté à l'entreprise Boussac, une partie du Parc d'une superficie de 17 hectares, comprenant le château et ses jardins, la ferme "suisse" ainsi qu'une des usines. Pour animer cet ensemble, l'association de Gestion du Parc textile de Wesserling a été créée la même année afin de gérer un ambitieux projet patrimonial et touristique pour le site. Cette structure associative est composée d'élus du département et de la Communauté de communes et de bénévoles d'associations locales. Le site ayant une grande valeur patrimoniale, le Parc est inscrit depuis 1998 à **l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques grâce à l'ensemble des actions auparavant entreprises. Cette synergie d'initiatives publiques a été récompensée par l'attribution du label "pôle d'excellence rurale" en juin 2006.**

Le site se décline en 5 pôles importants :

- Le *Musée textile de Haute-Alsace*, pôle muséographique et point de départ du circuit découverte du Parc, a été ouvert en 1996 dans la manufacture d'impression construite en 1819.
- Le grand parc composé de potagers et jardins à la française attire un large public avec chaque été le *Festival des Jardins métissés*.
- L'ancienne ferme de l'usine a été réhabilitée ; on y présente des animaux, des expositions sur l'agriculture et les paysages de montagne ainsi que des ateliers du goût.
- La façade méridionale du château, ses terrasses à l'italienne et le jardin à la française qui se déploie à leur pied servent d'écrin, depuis 2004, à de grands spectacles en plein air.
- L'aménagement d'un pôle d'innovation et de production textile héberge aujourd'hui 75 PME (petites et moyennes entreprises) et a permis la création de plus de 200 emplois.

Le site accueille chaque année 65 000 visiteurs et soutient 25 emplois.



© Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin, Marbach et Schwebel

FONDATION



DU PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

PLAN DU PARC DE WESSERLING





SAUVEGARDE ET VALORISATION DE L'ANCIENNE CHAUFFERIE

Les chaufferies ainsi que les bâtiments industriels textiles du XIX^{ème} siècle en Alsace sont de plus en plus rares, notamment dans cette région de la vallée de Saint-Amarin. En effet, plusieurs installations ont été démolies au cours du XX^{ème} siècle ; celles qui existent encore aujourd'hui sont souvent en mauvais état et ne font l'objet d'aucune mesure de protection.

Intérêt historique et architectural de la chaufferie

On trouve à l'extrémité sud du site de Wesserling, un espace patrimonial regroupant **un ensemble d'éléments de génie civil et d'architecture entièrement cohérents, spécifiquement conçus pour la production de l'énergie nécessaire à l'exploitation du site**. Depuis 2003, cet ensemble patrimonial appartient à la Communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin.

Le bâtiment de la chaufferie de forme rectangulaire abritait vers 1900 quatre chaudières en acier. Une seule subsiste encore aujourd'hui avec son ballon à vapeur, ses trois bouilleurs et son enveloppe de maçonnerie en brique. A cette époque, l'approvisionnement des chaudières se faisait par wagonnets de charbon. A l'est de la chaufferie se trouve la cheminée à section carrée de 4m de large à sa base, et de 32.50m de haut, à l'image de celles édifiées à l'époque dans la vallée. **Dernière rescapée parmi la dizaine qui se trouvait auparavant sur le site de Wesserling, la cheminée de la fabrique Gros-Roman semble être la plus ancienne cheminée carrée conservée en Alsace, voire en France.**

Nature des travaux

Aujourd'hui, il s'agit de préserver l'ensemble de cet espace patrimonial en **remettant en état les bâtiments de la chaufferie** avec l'aide de techniques et de matériaux d'origine. Les travaux consistent à déblayer et à aménager l'ensemble des abords des bâtiments et à procéder à leur mise hors d'eau et hors d'air. Dans ce cadre, couverture, charpente, maçonnerie et serrurerie sont remis en état. Les zones de briques détériorées de la cheminée sont remplacées et l'ensemble recouvert d'un enduit à la chaux.

Projet de valorisation

L'ancienne chaufferie ainsi que la cheminée vont venir compléter l'écomusée du textile déjà existant à Wesserling et permettront la découverte des énergies et de l'architecture de l'industrie textile du XIX^{ème} siècle. Le site prochainement restauré sera animé par l'Association de Gestion du Parc Textile de Wesserling.



PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL ET CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Coût global :

318.000 € H.T.

Etat/DRAC (15.7%)	50.000 €
Conseil Régional d'Alsace (15.7%)	50.000 €
Conseil Général du Haut-Rhin (18.9%)	60.000 €
Autofinancement de la Communauté de communes (18.3%)	58.000 €

**Fondation du Patrimoine
grâce au mécénat de Total (31.4%)**

100.000 €

Calendrier des travaux :

Début des travaux : novembre 2008

Fin des travaux : juillet 2009

Architecte : M. THOMASSIN, cabinet Axis de Troyes

42 rue de la Paix BP 3022 10012 Troyes Cedex



© Communauté de communes la vallée de Saint-Amarin

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

AVANT ET APRÈS TRAVAUX



© Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin



© Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

**SIGNATURE D'UN PARTENARIAT TRIENNAL ENTRE
LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LA FONDATION TOTAL**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, cinquante projets ont bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien sera principalement dédié à la restauration d'éléments de patrimoine industriel et artisanal ainsi qu'à la réhabilitation d'édifices anciens présentant un intérêt patrimonial et destinés à être utilisés à des fins culturelles et touristiques, dans un souci de participer au développement économique et social local.

Les projets de restauration associés à une démarche de formation professionnelle et d'insertion sociale feront l'objet d'une attention particulière.

Par sa Fondation d'entreprise, Total inscrit sa politique de mécénat dans trois domaines : Patrimoine/ Culture, Solidarité/ Santé/ Education, Environnement/ Biodiversité.

LA FONDATION TOTAL - UNE POLITIQUE ACTIVE DE MÉCÉNAT

De par sa dimension internationale et compte tenu des multiples enjeux que représentent ses projets, Total dépasse ses activités industrielles et prend en compte les facteurs environnementaux et sociétaux des communautés qui vivent auprès de ses installations dans les territoires qui l'accueillent.

Au-delà des nombreuses actions engagées à cet effet sur le terrain par ses filiales, le Groupe conduit, au travers de sa Fondation d'entreprise, une politique active de mécénat intervenant dans trois domaines : Patrimoine, Solidarité, Environnement.

En 2008, Total a décidé de regrouper l'ensemble de ses actions de mécénat au sein d'une Fondation d'entreprise élargie. Depuis 1992, il existait en effet une Fondation d'entreprise Total, exclusivement dédiée à la biodiversité et à la mer. Celle-ci est donc désormais élargie aux deux autres domaines du mécénat du Groupe, jusqu'alors conduits par d'autres de ses entités.

Patrimoine / Culture

- Contribution au dialogue des cultures et à la diffusion des connaissances :
 - par un partenariat dans la durée avec de grandes institutions culturelles (musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, musée du quai Branly), destiné à les aider dans leurs projets et permettre d'en faire bénéficier un large public ;
 - par un soutien régulier à des expositions temporaires, à Paris ou en région.
- Valorisation de domaines proches des métiers du Groupe : minéralogie via un partenariat de longue date avec le Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, archéologie au Moyen-Orient.
- En France : dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, participation à la restauration du patrimoine de proximité (éléments de patrimoine non protégé), notamment industriel et artisanal, situé prioritairement dans les principales régions d'implantation du Groupe.

Solidarité / Santé / Education

- A l'international, il s'agit essentiellement de soutenir des programmes de recherche biomédicale et de formation en matière de santé publique, via notamment un partenariat dans la durée, engagé avec l'Institut Pasteur.
- En France, Total apporte son appui à des initiatives qui visent à aider des jeunes en difficulté et qui utilisent la culture et le sport comme outil d'intégration sociale (programmes pédagogiques de l'Opéra National de Paris, partenariat avec l'association *J'ai un rêve* de Muriel Hermine).
- Toujours en France, le Groupe soutient des démarches visant à renforcer l'efficacité de la chaîne éducative, depuis l'école primaire jusqu'au lycée, en passant par le collège (partenariat avec l'Association pour Favoriser l'Egalité des Chances à l'Ecole, appui à la Fondation Télémaque qui accompagne des élèves talentueux et motivés issus de milieux modestes, soutien au programme d'expérimentation conduit par Sciences-Po Paris dans des lycées du département de Seine Saint Denis).

- Au sein même de l'entreprise, Total a lancé début 2006 un programme international de soutien à des projets présentés par des salariés du Groupe dans le domaine de l'Humanitaire.

Environnement / Biodiversité

Un programme spécifique de la Fondation d'entreprise Total portant sur la biodiversité et la mer a pour vocation de contribuer à renforcer la connaissance et la préservation des écosystèmes marins et côtiers (soutien à des programmes de recherche, participation à des actions de réhabilitation de sites menacés et à des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles).

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leur savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.
www.total.com

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

FONDATION



DU
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

LA FONDATION DU PATRIMOINE - SA STRUCTURE, SES MISSIONS ET SES MOYENS D'ACTION

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins...).

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une douzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Axa, Bellon S.A. (Sodexo Alliance), Crédit Agricole S.A., Danone, Devanlay, Fédération française du Bâtiment, Fimalac S.A., Fondation Electricité de France, Indreco, L'Oréal, Michelin, Shell, Parcs et Jardins de France, Vivendi.

Des missions multiples

➤ **Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité**, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.



DOSSIER DE PRESSE – 3 juin 2009

- **Susciter et organiser des partenariats public/privé** en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'Etat (*DRAC, SDAP...*) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.
- **Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois.** Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- **Le label :**

La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.

Depuis 2000 : plus de 6500 labels ont été accordés à des propriétaires privés

- **La Souscription :**

La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.

Depuis 2000 : près de 1600 souscriptions ont été lancées sur l'ensemble du territoire

- **La mobilisation du mécénat d'entreprise :**

Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Bilan d'activité 2000-2008

- ➔ près de 10 000 projets soutenus
- ➔ 660 millions d'euros de travaux engagés
- ➔ soit 1 800 emplois créés ou maintenus en moyenne par an

(Source INSEE (1996) : dans le cadre de la restauration du bâti ancien, 45 emplois sont créés ou maintenus dans le secteur du bâtiment pour 1,5 million d'euros de travaux réalisés)

Pour plus d'informations : www.fondation-patrimoine.com

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN ALSACE

La Fondation du Patrimoine s'implique...

La Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine rural non protégé par l'Etat.

En Alsace, la Fondation du Patrimoine soutient les porteurs de projet (collectivités territoriales, associations et particuliers) qui ont la volonté de préserver des édifices remarquables aujourd'hui menacés. La Délégation s'appuie sur un réseau de dix délégués tous bénévoles actifs sur l'ensemble du territoire régional.

La Délégation Alsace mène de nombreuses actions : elle suscite et organise des partenariats entre les différents intervenants, mobilise le mécénat privé d'entreprises et de particuliers et participe financièrement aux programmes de restauration de propriétaires publics, privés et associatifs.

...avec les collectivités territoriales

Conscientes de l'attachement de leurs concitoyens au patrimoine de proximité, les collectivités territoriales ont aujourd'hui la volonté de le valoriser car il constitue de surcroît un atout touristique indiscutable. Pour cela, elles y consacrent de plus en plus de moyens. En 2008, 103 communes alsaciennes, les Conseils Généraux des deux départements et le Conseil Régional d'Alsace ont adhéré à la Fondation du Patrimoine pour soutenir son action.

...avec les associations

En Alsace, la Fondation du Patrimoine travaille en étroite collaboration avec les associations locales qui œuvrent à la sauvegarde du patrimoine rural non protégé. Chaque Délégué départemental peut les soutenir dans la mise en œuvre de leurs projets, et notamment en les aidant à réaliser une opération de souscription.

...avec les entreprises

A l'heure de l'entreprise citoyenne, la Fondation du Patrimoine propose des actions de mécénat susceptibles de valoriser l'image des entreprises et de renforcer leur ancrage local. Ceci permet également à ces dernières de fédérer les salariés autour de projets de proximité. Ainsi, elles confortent leurs relations avec les collectivités territoriales, contribuent au développement économique et social local, tout en bénéficiant d'importantes incitations fiscales.

La Fondation du Patrimoine dans le Haut-Rhin

Les Délégués du Haut-Rhin agissent de concert avec de multiples acteurs locaux : le Conseil général, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, l'Agence Départementale d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin, l'association des Maires, la Fédération Française du Bâtiment, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, les associations patrimoniales... Tous ces organismes perçoivent très positivement le soutien apporté aux propriétaires privés ou publics par la Fondation du Patrimoine.

Quelques chiffres...

En 2008, **37** projets publics ou associatifs ont été soutenus, pour un montant total de travaux de **2 942 447 €**, grâce à la collecte de **428 050 €** et un abondement total de **208 045 €**.

4 projets menés par des particuliers ont obtenus le label fiscal de la Fondation du Patrimoine, pour un montant total de travaux de **247 635 €**.